

# Revue de presse

Analyses Economiques

## Nos rubriques

- Air France
- Compagnies aériennes
  - Low Cost
- Transport aérien et aéroports
  - Aéronautique
    - Energie
    - Tourisme
  - Croissance
  - Conjoncture
  - Politique Economique
- Etat et secteur public
- Entreprises
- Politique sociale
  - Social
  - Syndicats
- Economies Internationales
- Union Européenne



## AIR FRANCE

### **Les Echos 02/04 «"Low cost", classe affaires et productivité au cœur du plan Air France de la dernière chance»**

(Article signé Bruno Trévidic)

Après deux mois de travaux internes, qui ont mobilisé des centaines de salariés, Alexandre de Juniac a dévoilé jeudi et vendredi derniers en CCE, aux cadres dirigeants du groupe, les principaux axes du plan de transformation d'Air France, qui sera mis en œuvre à compter de juin. Comme l'avait voulu le PDG d'Air France, la remise en cause du modèle de la compagnie française s'annonce sévère et l'effort à fournir pour retrouver le chemin de la rentabilité et de la croissance sera sans précédent. Le plus gros chantier portera sur le court et le moyen-courrier, avec la généralisation du modèle des bases de province et le recours accru à la filiale "low cost" Transavia.

Suivi d'un article "De l'activité passagers à la maintenance : les principales propositions du plan Transform" (Article signé Bruno Trévidic).

### **Déplacements Pros 03/04 «Air France se fait écolo pour laver ses avions»**

Déjà récompensée pour son développement durable, Air France poursuit les initiatives pour réduire l'impact de son activité sur l'environnement et utilise un nouveau procédé pour le nettoyage extérieur de l'ensemble de sa flotte. Selon la compagnie, Il permet de diviser par 100 la consommation d'eau nécessaire. Ce procédé industriel, développé dans un premier temps pour les appareils moyen-courriers, est à présent déployé pour les avions long-courriers sur les sites de maintenance de l'entreprise.

### **Le Quotidien du tourisme 04/04 «Air France : un nouveau B777 pour ses liaisons vers l'Outremer»**

Air France a reçu mercredi son soixantième Boeing 777, destiné à son réseau Caraïbes océan Indien. Avec ce nouvel appareil d'une capacité de 468 sièges répartis en trois classes, Air France poursuit ses investissements pour moderniser son offre pour l'Outre-mer. Ce nouveau Boeing 777-300 ER est équipé de 14 fauteuils affaires "full sleep", plus longs et plus larges. Ces nouveaux fauteuils équiperont tous les Boeing 777 desservant Fort-de-France, Pointe-à-Pitre et Saint-Denis de la Réunion à compter de juillet 2012. La cabine Alizé, comptant 32 sièges, se caractérise par le confort d'un espace privatif grâce à son nouveau siège à coque fixe offrant 40 % d'espace supplémentaire par rapport au siège de la classe Voyageur (économique). Déjà disponibles sur les Airbus A340 desservant Cayenne, ces nouveaux sièges équiperont désormais les Boeing 777-300ER entre Paris et Fort-de-France, Pointe-à-Pitre et la Réunion. Ce Boeing 777-300ER compte également 422 sièges Voyageur (économique). En avril et mai 2012, Air France devrait recevoir deux Boeing 777-300ER supplémentaires.

### **La Tribune 05/04 «Le plan d'Air France pour conquérir le marché loisirs long-courrier»**

(Article signé Fabrice Gliszczynski)

Alors que le PDG de la compagnie, Alexandre de Juniac, a évoqué vendredi dernier devant ses cadres la possibilité de mettre en place un projet de "low cost" long-courrier, aucune création de filiale dédiée ne serait prévue selon les informations de "La Tribune". Il s'agirait plutôt de mettre en place un modèle d'exploitation spécifique à cette clientèle qui, entre autres, passerait par un changement de conditions de travail des pilotes.

## **COMPAGNIES AERIENNES**

### **Les Echos 02/04 «British Airways»**

La compagnie britannique a obtenu l'accord de la Commission européenne pour le rachat de BMI, si elle offre en échange plusieurs créneaux horaires par jour à Heathrow.

### **Le Quotidien du tourisme 04/04 «Air Med : Les pilotes français ne décolèrent pas»**

Les pilotes français s'opposent vivement aux agissements de la compagnie Air Méditerranée qui a transféré la moitié de son activité aérienne sous pavillon grec. Cela a entraîné le licenciement de plus de 80 navigants français "remplacés, y compris sur les vols au départ de France et même intra France, par du personnel grec qui ne sera soumis à aucune charge sociale française". Le SNPL a écrit ce nouveau communiqué de presse, plutôt virulent envers les autorités françaises, mais également le Scara (syndicat auquel Air Méditerranée est adhérente). D'après les pilotes français, les salariés de la compagnie ont interpellé le président de la République sur ce problème, sans effet à ce jour. De son côté, le SNPL "a interrogé depuis plus d'un mois le Scara" et, à ce jour, "ce syndicat a refusé toute rencontre et n'a pas donné suite à notre demande de signature d'une charte éthique visant à ne pas recourir aux délocalisations". Derrière cette agitation, le spectre qu'Air Méditerranée "ne soit qu'un ballon d'essai et que demain tout le secteur charter de l'aviation française ne recoure à ce genre de pratiques sociales indignes". Et le SNPL ne s'en prend pas qu'au monde de l'aérien. Il fustige aussi les tours opérateurs qui affrètent des avions exploités dans des conditions inacceptables socialement, qui "doivent savoir qu'ils participent activement à la ruine du pavillon français et de nos systèmes sociaux".

### **Le Quotidien du tourisme 04/04 «KLM mise sur Kenya Airways»**

D'après le journal suisse "Travel Inside", KLM aurait investi 65 millions de dollars dans Kenya Airways. La compagnie néerlandaise, qui opère en joint venture avec Kenya Airways depuis 1995, a décidé de s'investir davantage dans le développement de la compagnie africaine. Ce budget de 65 millions de dollars devrait permettre à Kenya Airways d'acquérir de nouveaux appareils de types B787 et B737. De plus, Kenya Airways poursuivra l'élargissement de son réseau avec de nouvelles destinations, renforçant ainsi le rôle de hub vers l'Afrique de Nairobi.

### **Les Echos 05/04 «Vols de nuit à Francfort : Lufthansa accuse le coup du veto»**

La justice allemande a définitivement interdit les vols entre 23 heures et 5 heures sur l'aéroport allemand de Francfort, portant un coup dur à la filiale de fret de la compagnie Lufthansa. Son PDG, Christopher Franz, estimait hier qu'il s'agissait d'"un jour de fête" pour ses concurrents. Il refusait toutefois d'abandonner tout espoir d'obtenir à l'avenir quelques exceptions des autorités régionales. Dans l'immédiat, il estime que la justice a porté un "coup dur pour la place économique allemande", dont les "ailes sont coupées" en tant que nation d'exportations et de logistique.

### **Pros du tourisme 06/04 «Eva Air confirme son entrée dans Star Alliance» (Article signé Stéphane Jaladis)**

L'entrée officielle de la compagnie Eva Air au sein de Star Alliance, le groupement aérien mené par Lufthansa, a été annoncée le 26 mars. La compagnie taïwanaise va ensuite suivre une période d'intégration au sein de l'alliance de 18 mois où elle sera accompagnée par Air China, l'ensemble du processus devant être achevé pour mi 2013. Eva Air, qui célèbre ses 20 ans, transporte quelque 6 millions de passagers par an. Quatre autres transporteurs sur 30 membres sont déjà en cours d'intégration dans l'alliance : Copa Airlines, Shenzhen Airlines et Avianca/TACA.

## **LOW COST**

### **Le Quotidien du tourisme 03/04 «Grève : Ryanair veut une législation à l'américaine»**

Energée par les grèves à répétition du contrôle aérien en France, Ryanair réclame que l'Europe interdise purement et simplement aux contrôleurs de faire grève. Pour appuyer sa demande, la "low cost" irlandaise s'appuie sur le fait que dans un grand nombre de pays, policiers et militaires n'ont pas le droit de faire grève, et, qu'aux Etats-Unis, les contrôleurs n'ont pas le droit de débrayer, "ce qui signifie que le ciel au-dessus des Etats-Unis ne peut pas être fermé ou détourné par une grève". Pour Ryanair, "la commission européenne devrait appliquer la même loi d'interdiction de grève ici en Europe ". Ryanair explique que la seule grève des contrôleurs aériens français a causé 134 annulations de vols lundi et en a retardé 450 autres, avec, comme résultat, 88 000 passagers qui ont vu leur vol être perturbé.

### **Pros du tourisme 04/04 «Ryanair accuse un recul de trafic pour le 5e mois consécutif»**

La compagnie aérienne irlandaise à bas coûts Ryanair a annoncé mercredi avoir enregistré une nouvelle baisse de son trafic en mars, pour le cinquième mois consécutif, liée à sa décision de clouer des avions au sol cet hiver. Le nombre de passagers a reculé de 4 % le mois dernier, à 5,5 millions, tandis que le taux de remplissage reculait d'un point à 78 %. La compagnie a maintenu sa prévision d'un déclin d'environ 5 % de son trafic sur la saison d'hiver 2011/12, qui a vu l'immobilisation d'un maximum de 80 appareils "en raison des prix élevés du pétrole". Ryanair prévoit toutefois un trafic en hausse sur l'ensemble de l'année, au cours de laquelle elle espère 80 millions de passagers transportés, contre 76 millions l'an dernier.

### **Pros du tourisme 05/04 «Ryanair ne peut pas interdire la revente de ses billets»**

**(Article signé Bruno Gomes)**

Un jugement de la Cour d'Appel de Paris du 23 mars a confirmé la condamnation de Ryanair pour concurrence déloyale à l'encontre de l'agence de voyages en ligne Opodo. La "low cost" irlandaise reprochait à l'agence de voyages en ligne de revendre ses vols. Une affaire qui débute en juin 2007 lorsque Ryanair assigne l'agence de voyages en ligne en justice "pour responsabilité contractuelle, violation des droits du producteur de bases de données, contrefaçon de marques, concurrence déloyale et parasitisme" indique un communiqué de Opodo. Cet arrêt renforce "le droit des agences de voyages à vendre les billets d'avion de toutes les compagnies aériennes et reconnaît le droit pour les agences de facturer ses services et proposer des assurances" commente Opodo dans un communiqué. Cette décision confirme des jugements passés, en novembre 2007, en mai 2010 et finalement, le dernier en date qui condamne Ryanair à verser 30 000 € et 40 000 € pour frais de justice.

## **TRANSPORT AERIEN ET AEROPORTS**

### **Le Quotidien du tourisme 02/04 «Un avion va voler jusqu'au Maroc sans une goutte de kérosène»**

L'avion expérimental solaire suisse Solar Impulse tentera en mai ou juin prochain de voler de Suisse au Maroc, soit une distance de 2 500 kilomètres sans une goutte de carburant. L'avion, piloté par Bertrand Piccard et André Borschberg, devrait mettre 48 heures pour atteindre sa destination, en survolant les Pyrénées et la Méditerranée. Les deux pilotes se relayeront pour le vol et une escale est prévue dans la région de Madrid. Solar Impulse est le premier avion conçu pour voler de jour et de nuit sans carburant ni émissions polluantes, grâce à l'énergie solaire. Sept années de travail ont été nécessaires à une équipe de 70 personnes et de 80 partenaires pour construire cet avion en fibre de carbone, d'une envergure d'un Airbus A340 (63.4 m) et du poids d'une voiture familiale moyenne (1 600 kg).

### **Les Echos 03/04 «Le chinois Yangtze River Express ouvre un pont aérien avec Paris-Vatry»**

(Article signé Dominique Charton et Gabriel Grésillon)

Le premier Boeing 747-400 cargo de la compagnie chinoise Yangtze River Express, filiale du géant Hainan Airlines (30 milliards de dollars de chiffre d'affaires dans le transport aérien, la gestion aéroportuaire, le tourisme, la finance ou la grande distribution), atterrit ce matin sur l'aéroport Paris-Vatry (Marne). Ce vol est le premier d'une série qui verra l'aéroport marnais accueillir chaque semaine trois vols en provenance de Shanghai et de Chengdu. Ils emporteront avec eux entre 20 000 et 25 000 tonnes de marchandises, de l'électronique pour l'essentiel, vers le marché européen. Dès l'été prochain, la ligne pourrait passer à huit vols hebdomadaires. Le président de la société d'exploitation de Paris-Vatry n'exclut pas l'hypothèse d'une entrée des Chinois au capital de l'aéroport.

Suivi d'un article "Les chinois au capital de l'aéroport ?"

### **Les Echos 03/04 «Grève des contrôleurs aériens : le trafic plus perturbé que prévu à Orly»**

Au deuxième jour de grève des contrôleurs aériens, le trafic reste perturbé dans le ciel français. A Orly, plus d'une centaine de vols ont été annulés à la dernière minute ce mardi, en plus des 20 % de vols déjà supprimés préventivement à la demande de la direction générale de l'aviation civile (DGAC). Au total, sur 675 vols prévus, 435 seulement devraient être assurés.

### **Tourmag.com 03/04 «IATA révèle un trafic en progression pour février 2012»**

D'après les derniers chiffres de l'Association Internationale du Transport Aérien (IATA), le trafic passagers a progressé de 8,6 % en février 2012, notamment pour les transporteurs de la zone Moyen-Orient (+23,4 %) et d'Afrique (+24,7 %). Le cargo est également en hausse de 5,2 %. Mais cette bonne nouvelle est atténuée par les conséquences du printemps arabe sur le trafic de l'année dernière.

### **Les Echos 05/04 «Carcassonne : l'aéroport dans le collimateur de Bruxelles»**

La Commission européenne a annoncé hier l'ouverture d'une enquête approfondie sur des subventions reçues par l'aéroport de Carcassonne pour déterminer si elles sont en conformité avec les règles européennes de la concurrence. Bruxelles enquête également sur des remises et des accords de commercialisation conclus entre l'aéroport et la compagnie aérienne à bas coûts Ryanair. L'aéroport régional, qui appartient à la région Languedoc-Roussillon, était exploité jusqu'en mai 2011 par la CCI locale, avant que son exploitation ne soit attribuée à Veolia Transport. Il a accueilli près de 400 000 passagers en 2010.

### **Les Echos 05/04 «Les professionnels du transport aérien tentent de se faire entendre des candidats à la présidence»**

(Article signé Bruno Trévidic)

La Fédération nationale de l'aviation marchande (FNAM), qui réunit les principales compagnies aériennes françaises, a transmis une liste de dix propositions aux candidats à l'élection présidentielle. Dans un courrier envoyé le 22 février dernier aux principaux candidats, la FNAM, qui compte notamment Air France parmi ses membres, a ainsi dressé une liste de dix propositions, destinées à soigner les maux du secteur. Un courrier auquel seul François Hollande a répondu pour l'heure. Pour restaurer la compétitivité des entreprises françaises, la première proposition de la FNAM consiste à diminuer le coût du travail en France, en réduisant le poids des charges sociales.

### **La Tribune 05/04 «Paris lâche Bruxelles sur la taxe carbone dans l'aérien»**

(Article signé Fabrice Gliszczynski)

Après avoir soutenu pendant des années la Commission européenne dans son projet d'échange de quotas d'émissions de CO2 (ETS), la France revient sur sa position. Le Gouvernement français a en effet saisi la Commission européenne en lui indiquant les inquiétudes du secteur aéronautique face aux mesures de rétorsion de pays comme la Chine contre la taxe carbone instaurée par l'Union Européenne. Dans une lettre datée du 22 mars adressée au président de la Commission José Manuel Barroso, le Premier ministre français François Fillon a manifesté sa "vive inquiétude de la part des industriels", et évoque la suspension par la Chine d'une "importante commande d'Airbus". Il a jugé "absolument indispensable que l'Union Européenne, au regard du contexte international qui ne cesse de se dégrader sur ce dossier, déploie tous les efforts nécessaires pour trouver des solutions mutuellement acceptables avec les Etats tiers". A ce titre, la Commission doit entreprendre des "contacts politiques", "au plus haut niveau", afin de "préciser clairement que l'UE est prête (...) à réviser sa législation dès que les Etats tiers accepteraient de participer à un accord international (...) ambitieux, global, non discriminatoire et juridiquement contraignant de réduction des émissions du secteur", écrit-il.

### **La Tribune 05/04 «La peur des compagnies aériennes françaises de disparaître comme le transport maritime»**

(Article signé Fabrice Gliszczynski)

En présentant ce jeudi les 10 propositions de la Fédération nationale de l'aviation marchande (Fnam) pour réformer le transport aérien français, son président, Lionel Guérin, a souhaité alerter l'opinion. "Le pavillon français perd 1 point de parts de marché chaque année depuis 10 ans, pour représenter aujourd'hui 48 % du trafic français, et seulement 30 % sur le réseau moyen-courrier. Si la pente continue, le pavillon français disparaîtra. Nous ne voulons pas devenir comme le transport maritime. Nous avons bien vu que quand on s'en est occupé, il était trop tard. Il était complètement délocalisé. C'est pourquoi, nous prenons les devants". C'est un véritable cri d'alerte lancé par la Fnam alors que les compagnies sont en difficulté avec un prix du baril très élevé et un marché touristique atone.

**Les Echos 06/04 «Les pollueurs doivent payer, même quand ils volent»  
(Article signé Connie Hedegaard)**

Point de vue rédigé par Connie Hedegaard, commissaire européenne, chargée de l'Action pour le climat. Elle explique la position européenne concernant l'adoption d'une législation ayant pour ambition d'inciter les compagnies aériennes à réduire leurs émissions de CO2. Elle s'étonne également que le secteur aérien de par sa dimension ne soit pas régi par des règles internationales.

**Air Journal 08/04 «Plus de vols entre la France et la Russie»  
(Article signé Isabelle Blanco)**

Aeroflot et Air France ne seront bientôt plus les seules à relier la France à Moscou. Les gouvernements français et russe ont en effet signé un accord fin mars dernier pour l'ouverture de deux nouveaux couloirs à destination de la capitale moscovite (depuis Paris et Nice) et décidé de désigner un nouveau transporteur de chaque pays pour les opérer. Les fréquences entre Paris et Moscou vont bénéficier de sept vols hebdomadaires, de même qu'entre Nice et Moscou. Ses deux lignes sont déjà opérées par Air France et Aeroflot pour la première (32 vols hebdomadaires pour la française et 35 pour la russe) et uniquement Aeroflot pour la seconde (avec un vol quotidien). Mais ces nouvelles fréquences ne devraient pas leur revenir. La France et la Russie vont en effet choisir une nouvelle compagnie pour les desservir. Côté français, Aigle Azur semble désigné, puisque selon l'agence de presse Rosaviatsia, elle a participé aux rencontres franco-russes.

## **AERONAUTIQUE**

**Les Echos 02/04 «L'assemblage du premier Airbus A350 devrait commencer cette semaine»  
(Article signé Bruno Trévidic)**

Le programme A350 devrait entrer cette semaine dans une nouvelle phase décisive avec l'assemblage du premier exemplaire destiné uniquement aux tests techniques au sol. Les différents éléments de l'avion, fabriqués en France, en Allemagne, au Royaume-Uni et même aux Etats-Unis, seront assemblés dans l'usine flambant neuve de Colomiers, près de Toulouse, d'où sortiront tous les exemplaires du futur biréacteur long-courrier. L'assemblage du premier exemplaire capable de voler débutera en juin et durera au moins six mois. Le premier vol d'essai prévu au premier semestre 2013.

Suivi de deux articles "Les sous-traitants du Sud-Ouest veulent aussi séduire Boeing" (Article signé Laurent Marcaillou) et "Safran et Zodiac bien implantés aux Etats-Unis" (Article signé Laurent Marcaillou).

### **La Tribune 02/04 «Etats-Unis et UE s'affrontent à nouveau sur le dossier Airbus»**

Le gouvernement américain a demandé ce vendredi à l'Organisation mondiale du Commerce (OMC) de vérifier si l'Union Européenne se conformait bien au jugement de mai 2011 la sanctionnant pour des aides publiques accordées à Airbus. Le "groupe spécial sur la mise en conformité" que les Etats-Unis espèrent voir formé par l'OMC aurait pour mission d'évaluer si un jugement en appel de mai 2011 a bien été suivi d'effets. L'OMC avait alors condamné "certaines subventions de l'Union Européenne et de certains gouvernements à Airbus", qui, selon elle, avaient "causé de graves préjudices aux intérêts des Etats-Unis". Les Européens s'étaient alors engagés à corriger le problème et avaient jusqu'à décembre pour le faire. A cette période, ils avaient énuméré leur calendrier pour se mettre en règle et promis le remboursement de 1,7 milliards d'aides publiques indues. Mais passé ce délai, Washington avait estimé qu'ils n'avaient "pas supprimé les subventions" et "en fait accordé de nouvelles subventions au développement d'Airbus". "Les subventions de l'Union Européenne à l'aéronautique ont causé à l'industrie aérospatiale américaine des dizaines de milliards de dollars de manque à gagner, ce qui a coûté à des travailleurs américains leur emploi", a estimé vendredi le représentant américain au Commerce extérieur (USTR) Ron Kirk, qui se dit ouvert au dialogue.

### **Les Echos 05/04 «L'industrie aéronautique tricolore table sur un nouveau record de livraisons en 2012»**

(Article signé Bruno Trévidic)

Les 300 entreprises françaises membres du groupement des industriels français de l'aéronautique, de la défense et de l'espace ont réalisé une année record en 2011, qui s'est accompagnée par 13 000 embauches en France et un nouveau bond de 17 % des prises de commande, pour un chiffre d'affaires en hausse de 3,5 %, à 38,5 milliards d'euros. L'année 2012 s'annonce également brillante.

Suivi de deux articles "Les industriels français ne croient pas à l'existence d'une bulle spéculative dans les carnets de commandes d'Airbus" et "Boeing et La rénovation des cabines d'avions fait recette".

### **Les Echos 06/04 «Airbus distancé par Boeing au premier trimestre»**

Airbus a annoncé vendredi avoir enregistré 90 commandes nettes au premier trimestre, après dix annulations, un chiffre qui positionne l'avionneur européen loin derrière son rival américain Boeing (412 commandes nettes). Les commandes "brutes" (avant annulations) ressortent à 100 unités sur la période janvier-mars. Sur ces dix annulations, six concernent l'A350-900, le futur long-courrier dont l'assemblage du premier appareil destiné aux essais au sol a démarré cette semaine.

## **CROISSANCE/CONJONCTURE/POLITIQUE ECONOMIQUE**

### **Les Echos 02/04 «Retour à l'équilibre : la France ne s'engagera pas sur des efforts de rigueur supplémentaires»**

(Article signé Etienne Lefebvre)

Le déficit 2011, plus faible qu'attendu, et le léger surplus de croissance escompté pour 2012 vont permettre au gouvernement de ne pas modifier sa copie vis-à-vis de Bruxelles. Le gouvernement doit présenter avant la mi-avril son programme de stabilité actualisé, qui doit ensuite être transmis à la Commission européenne. Cette feuille de route détaille la stratégie de retour à l'équilibre budgétaire de la France, d'ici à 2011 : quantum des économies sur les dépenses, hausses d'impôts programmées, etc. Un exercice à hauts risques dans une campagne électorale où l'on n'a jamais autant parlé de budget.

Suivi d'un article "Le froid enflamme la consommation et réchauffe temporairement l'activité" (Article signé Frédéric Schaeffer).

### **Les Echos 03/04 «Les salariés français recordmen d'Europe de la démotivation et des attentes salariales»**

(Article signé Derek Perrotte)

D'après une étude menée auprès de 4 000 salariés français et 1 500 salariés de cinq autres pays européens par Ipsos et Logica pour Edenred et dévoilée par "Les Echos", les Français entretiennent toujours une relation ambiguë au travail, où ils se disent à la fois accomplis mais gagnés par la démotivation et l'inquiétude. D'après cette étude, les Français sont "recordmen de la démotivation en Europe", avec 40 % de salariés qui affirment que leur motivation diminue, deux fois plus qu'en Allemagne. Les cadres sont en première ligne. Ils sont 51 % à estimer consacrer "trop de temps" au travail (+ 4 par rapport à 2008), pour une reconnaissance trop faible (41 % d'insatisfaits, + 5), en étant de moins en moins bien dirigés. Il en résulte un niveau de stress "élevé et en hausse".

Suivi d'un article "Les Allemands affichent une confiance insolente, les Italiens broient du noir" (Article signé Derek Perrotte).

### **Les Echos 03/04 «L'audit de la France»**

Dossier spécial "L'audit de la France" avec les sujets suivants : "La France face au reste du monde", "Un défi lancé à l'Etat Providence", "Aux sources des blocages français", "Des entreprises qui se battent" et "Dix raisons d'y croire".

## POLITIQUE SOCIALE/SOCIAL/SYNDICATS

### **Le Monde 03/04 «Présidentielles 2012 : "Le traité généralise l'austérité sociale"»**

**(Propos recueillis par Michel Noblecourt)**

Entretien avec Bernard Thibault, secrétaire général de la CGT. Il consulte les fédérations et les unions départementales de la CGT pour rechercher un consensus sur sa succession, en mars 2013. Il présentera à la commission exécutive de la CGT, le 17 avril, la conclusion à laquelle il arrivera, avant que le comité confédéral national - le parlement du syndicat - soit saisi, en mai, d'une proposition sur le nom de celui ou de celle qui lui succédera.